

relevant en plein fief, foi et hommage des dits Révérends Pères.

Greffé de Pierre Duquet, notaire à Québec, 7 janvier 1670. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

3 juin 1696.

Acte de vente de Jean Marsolet, bourgeois de Québec, Louise Marsolet, veuve de Jean Lemire, Geneviève Marsolet, femme de M. Guyon, sieur de Rouvray, et Marie Madeleine Marsolet, femme de François Guyon, sieur Desprès, à René (sic) Catalogne, lieutenant réformé au détachement des troupes de la marine en ce pays, des parties de portion qui peuvent appartenir et revenir à chacun des dits cédants pour un quatrième en la terre, fief et seigneurie des Prairies Marsolet avec toutes ses dépendances.

Greffé de François Genaple, notaire à Québec, 3 juin 1696. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

*Arrière-fief de la Pierre*

10 août 1655.

Acte de concession de Jean de Lauzon, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en la Nouvelle-France, en vertu du pouvoir à lui donné par la Compagnie de la Nouvelle-France, à Etienne de Lafond, habitant des Trois-Rivières, de la consistance des lieux qui ensuivent, c'est-à-savoir : "un quart de lieue au-dessus de la rivière dite la Madeleine et un quart de lieue au-dessous, de front sur le fleuve Saint-Laurent, du côté du nord, au-dessus des Trois-Rivières, et trois lieues de profondeur dans les terres." Pour jouir des dits lieux en fief et en tous droits de haute, moyenne et basse justice.